



Obligations envers conjoint

Par Rose Fleur

Bonsoir,
Notre fille pacsée victime de violences conjugales envisage
de partir du domicile familial avec ses 2 enfants après main courante auprès de la gendarmerie.
Quels sont ses obligations envers son conjoint par rapport aux enfants jusqu'à ce que le juge des affaires familiales
statue ?
Je vous remercie pour votre aide.

Par ESP

Bonsoir
Les enfants sont-ils également maltraités ?
Si ce n'est pas le cas, le père a juridiquement autant de droits que la mère, jusqu'à décision du juge.

Par Rose Fleur

Il humilie quelquefois son aîné en public (ex: tu es empoté, il ne veut plus apprendre à faire du vélo avec lui).... Il le
craint. Je ne sais pas tout.
Merci beaucoup pour vos réponses!

Par ESP

Rien d'utilisable, alors...

Par Rose Fleur

Je vous remercie.